

COMITÉ DE VIGILANCE DES ACTIVITÉS PORTUAIRES

**Compte rendu de la rencontre du 16 mai 2024, 19 h
Au Centre communautaire Ferland**

Contenu :

Tableau des présences

Compte rendu de la rencontre du 16 mars 2024

| Tableau des présences | | |
|------------------------------|--------------------------|--|
| MEMBRES VOTANTS : | Mélissa Coulombe-Leduc | Conseillère municipale (Cap-aux-Diamants) |
| | Jocelyn Gilbert | Conseil de quartier du Vieux-Québec - Cap-Blanc - Colline parlementaire |
| | Marjorie Ramirez | Conseil de quartier Vieux-Limoilou |
| | Éloïse Richard Choquette | Administration portuaire de Québec |
| | Mario Tremblay | Conseil de quartier de Lairet |
| MEMBRES NON VOTANTS : | Philippe Charest-Gélinas | Administration portuaire de Québec |
| | Caroline Fleury | Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs |
| | Caroline Gates | Conseillère en environnement – Ville de Québec Division de la prévention et du contrôle environnemental |
| | Frédérique Lavoie | Coordonnatrice du CVAP |
| | Philippe Robert | Direction de la Santé publique – CIUSSS de la Capitale-Nationale |
| ABSENTS : | Marie-Josée Asselin | Présidente du CVAP et Vice-présidente du comité exécutif Conseillère municipale (Loretteville-Les Châtelés) |
| | Carl Bouchard | Conseil de quartier Chutes-Montmorency |
| | Florian Burkhard | Conseil régional de l'environnement – région de la Capitale-Nationale |
| | Mélanie Levesque | Conseil de quartier de Maizerets |
| | Willem Fortin | Conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste |

| Sujets | Discussions | Suivis |
|---|--|---|
| 1. Mot de bienvenue | Le CVAP accueille Jocelyn Gilbert, qui siègera sur le comité comme représentant du Conseil de quartier Vieux-Québec – Cap-Blanc – Colline parlementaire. | |
| 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour du 16 mai | L'ordre du jour est adopté, sur proposition de Mario Tremblay, appuyé par Marjorie Ramirez. | |
| 3. Adoption du compte-rendu du 21 mars | L'ordre du jour est adopté, sur proposition de Mario Tremblay, appuyé par Mélissa Coulombe-Leduc. | |
| 4. Rapport annuel et plan d'action | La préparation du rapport annuel et du plan d'action est en cours. Ils seront adoptés lors de la rencontre du 27 juin. | <p>Corrections à faire par Frédérique</p> <p>Finalisation du plan d'action pour 27 juin</p> <p>Pour tous : s'assurer d'avoir pris connaissance des documents avant le 27 juin</p> |
| 5. Suivi d'information de l'APQ | <p>Signalements :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 13 signalements ont été reçus depuis la dernière rencontre. - La plupart étaient en lien avec les activités des grincements liés à la voie ferrée dans le secteur de l'Anse-au-Foulon. - L'APQ est en communication avec le CN pour identifier des solutions telles que graisser les rails en amont. <p>Piste cyclable :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des signalements ont été reçus concernant le changement de direction de la piste cyclable dans le secteur du bassin Louise. | |

- Il y avait une entente avec la Ville pour détourner la piste cyclable sur une voie sécurisée pour contourner le bassin Louise, mais il y a quelques semaines où le détour n'était pas possible en raison de travaux à l'automne.
- L'APQ va s'assurer que le segment sera sécurisé de manière permanente à partir de l'année prochaine.

Q : Est-il possible d'informer le voisinage lors de ce type d'intervention, par exemple en distribuant des feuillets dans les boîtes aux lettres ?

R : De l'affichage préventif est fait par exemple lors de coupes d'arbres. La plateforme de consultation de l'APQ est également utilisée.

Poussières

- Un événement de poussière a été signalé par des citoyens de la rive-sud.
- L'APQ n'a pas reçu de signalement concernant cet événement en question.
- L'APQ tente d'identifier ce qui était sur le territoire à Beauport à ce moment qui aurait pu créer cet événement (ex. minerai de fer ou présence de «gypse»)

Q : L'APQ envisage-t-elle de se doter de la certification ISO 14001?

R : Ce n'est pas envisagé pour le moment en raison de la complexité administrative de cette certification. L'APQ s'inspire néanmoins de certains critères ISO pour certains aspects de sa gestion et est membre de l'Alliance Verte. Les opérateurs doivent aussi tous se doter de plans d'action liés à l'Alliance verte.

Q : Est-ce que l'APQ a des leviers pour agir sur des actions des opérateurs qui auraient lieu à l'extérieur du territoire du Port ?

R : Non, dès que les navires ou les véhicules sortent du territoire, l'APQ n'a plus d'autorité.

Q : Quel est le niveau de collaboration des opérateurs du Port? Ont-ils en majeure partie une volonté de rejoindre des critères environnementaux élevés ?

R : En grande partie. Beaucoup d'opérateurs font partie de l'Alliance Verte. Dans le cadre des consultations sur son plan d'utilisation des sols, l'APQ a rejoint les opérateurs et tous étaient soucieux du bon déroulement des opérations et de réduire les nuisances.

Q : Y a-t-il du nouveau dans le dossier des conteneurs chez QSL empilés qui créent des nuisances visuelles dans le secteur Cap-Blanc ?

R : Non, pas de nouvelles informations depuis mars.

| | | |
|--|--|---|
| | <p>Q : Il semblerait que le bourdonnement reprend dans le secteur Cap-Blanc, est-ce que l'APQ a reçu des plaintes à ce sujet ? R : Non pas de plaintes, l'APQ va effectuer des opérations de verdissement notamment au niveau de la clôture.</p> <p>Q : Quel est l'objectif du plan d'utilisation des sols qui fait l'objet de consultations présentement ? R : C'est en quelque sorte le plan d'aménagement, il indique la vocation des différents secteurs, comment est traitée l'interface ville-port, les zones de végétation, etc. C'est la concrétisation de la vision et du plan stratégique réalisé il y a deux ans.</p> <p>Q : Dans quelle mesure l'APQ a-t-elle le contrôle sur l'aménagement de son territoire dans le contexte où une grande partie est du ressort des opérateurs ? R : L'enjeu est surtout que le Port est à pleine capacité et qu'il y a un manque d'espace, ce qui crée des situations comme l'empilage des conteneurs. L'APQ détermine les usages et les grandes affectations de son territoire à la manière d'un plan d'urbanisme.</p> | <p>Sujet pour la prochaine rencontre : Processus d'évaluation et d'atténuation des impacts.</p> |
| <p>6. Suivi d'information du MELCCFP</p> | <p>Interventions (depuis le 1er janvier 2023)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Deux incidents concernant le bruit en janvier et en mars - Deux inspections le 6 février : une chez Glencore sur l'incident du 28 décembre 2023 (analyse en cours) , une autre chez G3 pour une opération de déchargement de blé qui a généré des émissions de particules. <p>Signalements :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gestion de sols contaminés lors de la réfection du quai 108 - 9 avril : Opération de décapage de Groupe Océan dans l'estuaire qui aurait émis des contaminants dans l'eau. <p>Glencore :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Événement de décembre 2022 et janvier 2023 : discussions avec Glencore sur les actions à prendre. - Dépassements de novembre et février : analyse toujours en cours pour identifier les causes. <p>Les nouvelles données concernant la qualité de l'air vont sortir à la fin mai.</p> | |

| | | |
|---|--|--|
| | <p>Q : Est-ce qu'il peut y avoir des sanctions financières après un avis de non-conformité (ANC)? R : C'est possible, cependant il y a des étapes préalables avant de recourir à des sanctions financières. Le ministère peut discuter avec l'opérateur pour demander des mesures de mitigations par exemple. Le ministère peut faire un avis d'exécution pour imposer la réalisation de travaux.</p> <p>Q : Est-ce que le ministère a un pouvoir d'intervention sur les terrains fédéraux comme le Port ? R : Certains jugements donnent le pouvoir d'appliquer la Loi sur la qualité de l'environnement (pas les autorisations ministérielles), notamment les articles 19 et 20 qui prévoient le droit à l'accès à un environnement de qualité.</p> | |
| 7. Suivi d'information de la Santé publique | <p>Nouvelles de la Santé publique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le plan d'action du CICELE (comité intersectoriel sur la contamination environnementale et la qualité de l'air dans l'arrondissement de La Cité-Limoilou). Les actions couvrent l'ensemble des sources de contaminants de l'arrondissement. - Analyse de spéciation (signatures chimiques) : les données de la station Limoilou sont toujours en cours. Les résultats permettront de mieux comprendre la nature des sources de contaminants. La sortie est prévue en mai par le Réseau de surveillance de la qualité de l'air d'Environnement Canada. <p>Q: Est-ce que c'est pertinent d'étudier les données qui datent d'il y a deux ans ? R : Ça permet de mieux comprendre les sources potentielles, et d'évaluer les variations en fonction des saisons, des heures, etc. On peut voir si c'est différent d'un quartier à l'autre ou encore la portion qui provient de la biomasse ou des combustibles fossiles. Ce sont des éléments qui changent peu d'année en année, à moins qu'il y ait un changement majeur, par exemple l'arrivée d'une nouvelle industrie.</p> | Prévoir présentation du bilan du CICELE à l'automne. |
| 8. Varia | <p>La prochaine rencontre aura lieu le 27 juin à 19h (rencontre virtuelle pour l'adoption des documents).</p> <p>Les rencontres reprendront en septembre le troisième jeudi du mois (aux deux mois).</p> | Bloquer les rencontres à l'agenda. |
| 9. Fin de la rencontre | | |